

**Tout dossier doit être accompagné d'une enveloppe (16cm x 23 cm) affranchie au tarif 100 g et libellée à votre adresse**

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_  
(Nom – Prénom du demandeur)

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. Privé : ..... Tél Travail : .....

Courriel \_\_\_\_\_

N° CAF : \_\_\_\_\_ N° Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Employeur : Père : \_\_\_\_\_ Mère : \_\_\_\_\_

Situation de famille : \_\_\_\_\_

Souhaite déposer un pré-dossier de demande d'admission pour l'année scolaire 2017/2018

Pour l'enfant : \_\_\_\_\_ né(e) le :

\_\_\_\_\_ né(e) le :

Scolarisé à l'école : \_\_\_\_\_ Classe à la rentrée :

Prévisionnel annuel :

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
De 7h30 à 8h20					
De 11h45 à 13h45					
De 15h45 à 16h30					
De 16h30 à 18h30					
De 13h30 à 18h30					

} Uniquement pour  
Elémentaire Victor Hugo

**Pour les écoles maternelle La Garenne, maternelle et primaire de Garche, maternelle et primaire Petite Saison, seule la prise en charge des mercredis midi et après-midi est assurée par le Centre « le Lierre ». Pour les autres jours de la semaine (matin, midi et soir) le dossier d'inscription doit être demandé en mairie.**

Fait à Thionville le .....

Signature du père  
(précédé de la mention « lu  
et approuvé »)

Signature de la mère  
(précédé de la mention « lu  
et approuvé »)